

Services de succession et de fiducie personnelle

BARÈME D'HONORAIRES DE L'ADMINISTRATEUR DE SUCCESSION

Nos honoraires sont établis par le Public Guardian and Trustee Fees Regulation (Règlement sur les honoraires du Tuteur et curateur public). Ils sont basés sur la valeur de la succession et sur le montant des revenus générés par ses actifs. Nos honoraires pour la fonction d'administrateur de succession sont les suivants :

Commission sur le capital

5 % des biens immobiliers vendus par l'intermédiaire d'un agent, ou 3 % si le bien immobilier est partagé entre les héritiers, 7 % de tous les autres actifs immobilisés, y compris les biens immobiliers vendus sans agent. Cette commission est de 3500 \$ minimum.

Commission sur le revenu

5 % de l'intérêt ou de tout autre revenu de la succession.

Honoraires de gestion d'actif

0,7 % par année, calculé mensuellement sur la valeur de tous les actifs de la succession.

Frais de recherche des héritiers

75 \$ de l'heure pour retrouver les héritiers (lorsqu'ils ne sont pas connus) et prouver leur droit à la succession.

Dépenses administratives

Les dépenses administratives, telles que frais d'enquête, honoraires de comptable, entreposage, photocopies, frais d'affranchissement et autres frais remboursables seront également déduites des fonds de la succession.

Une description détaillée de nos honoraires et commissions se trouve sur www.trustee.bc.ca/fees.

Pour en savoir plus

Pour en savoir plus sur le Public Guardian and Trustee (Tuteur et curateur public), visitez notre site Web à www.trustee.bc.ca ou communiquez avec nous:

Estate and Personal Trust Services Public Guardian and Trustee

700-808 rue Hastings Ouest,
Vancouver, BC V6C 3L3

TÉL **604 660 4444**
COURRIEL **estates@trustee.bc.ca**

Communiquez avec le Public Guardian and Trustee (Tuteur et curateur public)

Estate and Personal Trust Services

700–808 rue Hastings Ouest,
Vancouver, BC V6C 3L3

TÉLÉPHONE **604 660 4444**
TÉLÉCOPIEUR **604 660 0964**
COURRIEL **estates@trustee.bc.ca**

Vous pouvez appeler sans frais en passant par Service BC. Après avoir composé le numéro pour votre région (voir ci-dessous), demandez à être transféré au bureau du *Public Guardian and Trustee* [Tuteur et curateur public].

VANCOUVER **604 660 2421**
VICTORIA **250 387 6121**
AUTRES RÉGIONS DE LA C.-B. **800 663 7867**
COURRIEL **mail@trustee.bc.ca**
SITE WEB **www.trustee.bc.ca**

Heures de bureau : 8 h 30 – 16 h 30, du lundi au vendredi.